



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 31 janvier 2022 à 18 H 30 – Mairie de Rombies-et-Marchipont

**Présents :** MM. Bernard LEFEBVRE, Jean-Robert CLEMENT, Mmes Françoise ROGER, Audrey CHARLET, adjoints, MM., Frédéric POIX, Sébastien JAROSZ, Paul DELCOUR, Mme Anastasia VERET, MM. Ghislain BERTRAND, Benoît DUPONT, Grégory DELEPIERRE, Samuel ZIDOURI, Mme Angélique DELHUILLE, M. Geoffrey ANTIDORMI.

Excusés avec procuration : Aucun

Excusés sans procuration : Aucun

Non excusés : Aucun

Secrétaire de séance : Bernard LEFEBVRE

0 citoyen dans l'assemblée.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2021.

**L'assemblée approuve à l'unanimité.**

### ORDRE DU JOUR

- **Fiscalisation de la Défense Extérieure Contre l'Incendie**
- **Recrutement de personnel**
- **Point sur les projets 2022**
- **Questions diverses**

♦ Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle accepte la fiscalisation de la cotisation syndicale de la D. E. C. I. pour 2022, le Conseil Municipal n'a donc pas lieu de délibérer.

♦ Mme le Maire rappelle à ses collègues que lors du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2021, une délibération (25\_2021) a acté la création d'une vacance de poste et un appel à candidature auprès du Centre de Gestion du Nord en raison du départ à la retraite de Madame Marie-Hélène VERSTAEN, attachée, occupant les fonctions de secrétaire de Mairie. Il est précisé que cet emploi concerne un poste **à temps complet** (35 heures hebdomadaires) et qu'il peut être fait appel à des agents contractuels dès lors que les candidatures autres ne correspondent pas aux attentes.

Vote de la délibération : Contre : 0      Abstention : 0      **Pour : 15**

♦ Autorisation donnée à Mme le Maire pour recruter un adjoint territorial d'animation en CDD pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et renforcer momentanément les effectifs du service cantine et activités périscolaires.

Mme le Maire propose le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'agent polyvalent gestion de salle, cantine et activités périscolaires. Il devra justifier être détenteur du BAFA.

Vote de la délibération : Contre : 0      Abstention : 0      **Pour : 15**

♦ Le logement communal au 2 bis rue de l'église, en cours de rénovation, a occasionné d'importants travaux : d'isolation, d'aménagements intérieurs : un revêtement de sol a été posé, la salle d'eau, les toilettes et la cuisine ont été refaites. Mme le Maire propose donc de réévaluer le loyer avant de le remettre en location. Il est décidé de fixer son montant à 350,00€.

Vote de la délibération : Contre : 0      Abstention : 0      **Pour : 15**

### **Un point est fait sur l'évolution des projets :**

♦ Les travaux de terrassement de l'espace libre partagé devraient commencer, une réunion avec les habitants aura lieu pour présenter les agrès et le mobilier pré-choisis (après avis pris auprès de professionnels et enseignants pour les agrès) avant de les valider. Madame le Maire annonce qu'elle doit rencontrer les locataires du terrain pour fixer l'indemnité d'éviction.

♦ Concernant les travaux d'aménagement pour limiter la vitesse route de Marchipont, une réunion avec les habitants aura lieu prochainement pour étudier diverses propositions. Les avis sont très partagés au sein du Conseil Municipal concernant les aménagements de vitesse.

♦ Un devis concernant une prestation de travaux d'entretien des espaces verts est présenté (Ass AGEVAL). Une majorité des membres de l'assemblée n'est pas contre la décision de faire appel à un prestataire et d'autres devis seront donc sollicités.

Pour être affiché et diffusé auprès de la population le 8 février 2022

**Le Maire,**  
Agnès DOLET

